

**RAPPORT DE MISSION D’EVALUATION EN  
BESOINS DE PROTECTION DANS LA ZONE DE  
SANTE DE KALOLE, GROUPEMENT DE  
BASITANYALE, CHEFFERIE DE WAKABANGO 1<sup>er</sup>  
DANS LE TERRITOIRE DE SHABUNDA**









*Focus Group avec les informateurs clés et leaders communautaires de Kalole sommet Territoire de SHABUNDA SK RDC © INTERSOS, aout 2020*



**Du 14 au 20 aout 2020**

**FAITS SAILLANTS ET BESOINS RAPPORTES**

Secteur / Décompte		Observations/recommandations		
Mouvement de population		# IDPS	<p><b>1381 ménages se sont déplacés dans 05 axes dont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 230 ménages sur l'axe Kakili,</li> <li>• 289 ménages sur l'axe Kalole centre commercial,</li> <li>• 160 ménages sur l'axe Wambale,</li> <li>• 406 ménages sur l'axe Penemwanga et</li> <li>• 296 ménages sur l'axe Tubulu.</li> </ul>	<p>1381 ménages déplacés se sont déplacés fuyant la détérioration de la situation sécuritaire consécutive aux incursions récurrentes des Mai Mai Malaika. Ces incursions ont été perpétrées sur fond du conflit de pouvoir coutumier entre la chefferie de Wakabango Ier et les partisans de la transformation du groupement de Batali en secteur. A la tête de ce dernier groupe se trouve un notable, leader acharné du groupement de Batali. Cette préoccupante situation de protection est exacerbée également par l'absence prolongée des unités des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans la zone. Ayant cependant réussi à s'installer à nouveau dans certaines entités du groupement concerné depuis le mois de juillet 2020, les unités commando FARDC collaborent avec la notabilité, ci-dessus mentionné. Il est observé un attachement du commandement FARDC en place avec le groupe milicien opposé à la chefferie. Ainsi, des menaces et attaques ciblées sont organisées contre certains civils soupçonnés de soutenir les décisions de la chefferie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dispositif sécuritaire mérite donc d'être mis en place pour décourager l'équipe FARDC présente dans la zone de prendre position dans le conflit et préconiser enfin un dialogue social sur base duquel pourrait jaillir une solution audit conflit.</li> <li>- Il est observé un retour progressif mais non durable de 514 ménages dans leurs villages d'origine notamment, Mulongo, Musongo et, Neapanepa.</li> </ul>
		# Retournés	<b>514 ménages</b> (un retour précaire)	
		Causes déplacement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les incursions récurrentes du groupe armé Mai Mai Malaika du 08, 10, 17 et 20 juillet 2020.</li> <li>- Affrontement entre FARDC et Mai Mai Malaika à Matala en date du 26 Juillet 2020</li> <li>- Tracasserie des éléments FARDC dans la zone</li> </ul>	
Protection générale		<p><b>321 cas de violation et abus</b> ont été documentés dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 cas de viol ;</li> <li>• 22 cas de pillage ;</li> <li>• 79 cas des travaux forcés ;</li> <li>• 44 cas des tortures ;</li> <li>• 19 cas des coups et blessures ;</li> <li>• 02 cas d'homicide ;</li> <li>• 42 cas d'enlèvement ;</li> <li>• 63 cas d'arrestation arbitraire.</li> </ul>	<p>Ces abus d droits de l'homme auraient été commis par les militaires FARDC et les groupes armés actifs dans la zone, dont les Mai Mai Malaika et le milicien du leader communautaire. Cependant, les cas de viol et d'homicide ont été exclusivement commis par les membres des groupes armés. Les civils restent les victimes potentielles des abus des droits de l'homme.</p> <p>Il a été observé la difficulté dans la prise en charge des cas de viol, vu la précarité du contexte de protection dans la zone, qui a poussé par exemple le personnel soignant de s'enfuir ainsi que les répondants d'autres structures. Plusieurs cas, notamment les cas de violences sexuelles sont restés dans leur totalité non traités à cause de l'insécurité grandissante qui n'a pas permis aux survivantes d'atteindre les structures médicales et juridiques pour la prise en charge.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le renforcement du dispositif sécuritaire dans la zone et le renforcement des capacités du personnel soignant de différentes structures, serait d'une grande utilité pour de nombreuses victimes en difficulté de soin et/ou de prise en charge dans la zone.</li> </ul>	
Pro tect		# ES	68	La majorité des enfants est séparée de leurs parents biologiques pendant les mouvements de déplacement consécutifs aux incursions des groupes armés et au cours des opérations de traque par les FARDC.

Secteur / Décompte				Observations/recommandations
		# Violations 1612	18 cas les viols pendant les enlèvements	<p>S'agissant des cas de viol et enlèvement commis dans le contexte de conflit armé, 18 mineures ont été touchées. Suite au rebondissement du conflit de pouvoir, les Mai Mai Malaika, comprenant ceux du groupe Kabala FPP (Force populaire pour la paix) et ceux de Mbeya, en seraient les présumés auteurs.</p> <p>Le constat fait est que toutes les survivantes de viol n'ont pas accédé au kit PEP. Certaines seraient arrivées tardivement dans les structures de prise en charge à cause de l'insécurité dans la zone et d'autres, à cause de la distance entre ces structures et leurs villages de provenance.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La question de la prise en charge surtout médicale reste un défi dans la zone qui nécessite un appui holistique des partenaires œuvrant dans la santé pour une meilleure réponse aux nombreuses survivantes.</li> </ul>
VBG		# de cas identifiés	50 cas de viol dont 18 sur les mineures	<p>La flambée des cas de viol dans ce groupement est consécutive également à la récurrence des incursions des groupes armés Mai Mai Malaika dans des entités et sites miniers. Les femmes et filles sont majoritairement victimes des cas de viol. Les cas illustratifs sont ceux des incursions de Mulongo, Musonga et Kalabula en date du 08, 10, 17, 20 juillet 2020 et l'affrontement à Matala, en date du 26 juillet 2020.</p> <p>Par ailleurs, la prise en charge des survivantes est un besoin non couvert dans toute la zone de santé de Kalole, en général et le groupement de Batali, en particulier. Pour rappel, les 50 survivantes de viol n'ont pas accédé au kit PEP à cause de l'insécurité qui a caractérisé la zone, la distance entre les villages d'origine de survivantes et les structures de prise en charge mais aussi et surtout l'indisponibilité desdits kits PEP dans les structures.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il ressort des échanges organisés avec certains personnels soignant que la zone connaît la pénurie de kits PEP depuis fin 2018. Cependant, un léger appui en kit PEP a été fourni par le BDOM (Bureau diocésain des œuvres médicales) au début de l'année 2019 mais cela n'a pas suffi pour desservir les différents centres de santé dans le besoin. Depuis lors, aucun autre appui dans ce sens n'a été fourni à la zone de santé. A cette situation s'ajoute, l'absence des humanitaires engagés à apporter une réponse aux problèmes de violences sexuelles.</li> </ul>
atio		# de conflits intercommunautaires	01	<p>Le conflit de pouvoir opposant la Chefferie de Wakabango Ier et les partisans de la création du secteur autonome, dans le groupement de Batali, a refait surface. En effet, ledit conflit date d'une décennie (depuis les années 2010, 2011 et 2012) et tire ses origines dans la mauvaise gestion des ressources minières que regorge le groupement Batali par la chefferie de Wakabango Ier. L'implication des groupes armés Raiya Mutomboki Jean Musumbu reste un facteur exacerbant du conflit. La cohabitation est donc à présent difficile entre les partisans de deux camps qui risquent de s'affronter.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des séances de médiation en vue d'un rapprochement entre les deux parties au conflit serait encouragées pour prévenir d'éventuelles escalades de violences dans la zone.</li> <li>• L'implication des organisations humanitaires à travers les séances de renforcement de capacité des membres des communautés sur la transformation des conflits et la cohésion sociale serait d'une grande importance pour mitiger les effets négatifs de ce conflit.</li> </ul>
Limitation aux		ABRIS	La promiscuité dans les Abris d'accueil (IDPS et FAMAC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La question d'abris reste fondamentale surtout dans ce contexte de déplacement des civils des zones de conflit vers les zones d'accueil. Du constat fait dans la zone, il n'y a aucun site spontané spécifique aux déplacés internes. Les ménages déplacés ont été reçus les uns dans des familles d'accueil et d'autres simplement éparpillés dans diverses forêts. Cependant, les personnes déplacées et les familles d'accueil</li> </ul>
		AME	Manque d'articles ménagers de base dans les foyers des IDPs	

Secteur / Décompte			Observations/recommandations
	SECAL	Faible capacité pour les familles d'accueil à produire les quantités de vivres capable de répondre aux besoins des déplacés.	<p>vivent dans la promiscuité. Les hommes et les femmes, les jeunes hommes et jeunes filles sont du fait de l'impossibilité de trouver des cadres spécifiques, sont obligés de partager les mêmes pièces.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les familles d'accueil (FAMAC) partagent avec les personnes déplacées internes leurs articles ménagers déjà trop limités à leur propre utilisation.</li> <li>❖ Il est observé à présent dans les familles d'accueil, des difficultés à pallier aux besoins alimentaires des ménages déplacés. Pendant que chaque famille d'accueil mangeait deux fois par jour, avec la présence des déplacés internes, le repas se prend désormais une fois par jour. Du côté des déplacés, il se fait sentir l'envie d'un retour précipité à cause de la précarité des conditions de vie dans la zone d'accueil. De ce fait, plusieurs ménages s'obligent d'aller vivre même dans leurs champs plutôt que rester dans les zones de déplacement.</li> <li>❖ La question d'accès à l'eau reste un défi aussi bien à Kalole sommet qu'à Kalole centre commercial. Dans toutes les deux localités et les environs, de nombreux civils s'adonnent à l'utilisation et à la consommation d'eau impropre à la consommation. Une seule source d'eau aménagée dessert les habitants de Kalole centre commercial alors que l'entité compte plus de 10.000 personnes sans compter les déplacés internes. A Kalole sommet par contre, les civils s'adonnent à la consommation de l'eau venant des sources non aménagées, s'exposant aux maladies d'origine hydrique.</li> <li>❖ La route Kitutu-Kalole est dans un état de délabrement avancé. Les ponts sont quasi inexistantes et aucun effort n'est fourni même localement pour essayer de désenclaver la zone. Pour une distance d'environ 140 km de voyage, le voyageur est obligé de faire plus de 05 heures de temps à cause des bourbiers et autres déviations.</li> <li>❖ S'agissant de la santé, la zone fait face à des difficultés à cause de l'absence des partenaires. Depuis le départ des ONG PIN, SARCAF et MSF de la zone, jusqu'en 2018, et la fermeture du projet ADES en 2019, la zone de santé a difficile à pouvoir répondre aux nombreux besoins des patients. Plusieurs centres de santé pratiquent l'auto prise en charge car ils ne sont pas appuyés. Face à cette situation, l'on constate la hausse des prix d'intrants médicaux, ce qui crée le désintéressement de nombreux patients, privilégiant ainsi l'automédication.</li> </ul> <p>Une réponse multisectorielle dans la zone serait d'une grande importance pour soulager la population déjà affectés par les multiples conflits armés.</p>
	WASH	Une seule source d'eau aménagée, basée à l'hôpital à Kalole centre commercial approvisionne toute la zone.	
	LOGISTIQUE	Accessibilité routière difficile par moto et vélo.	
	SANTE	Accès limité	

## **I. LOCALISATION ET CONTEXTE**

### **a. Localisation**

La localité de Kalole sommet est le chef-lieu de la chefferie de Wakabango Ier. Situé dans le poste d'Etat d'encadrement administratif de Kalole, cette localité est subdivisée en trois autres sous village en l'occurrence Kalole I, II et III. En plus de ces trois sous village, l'on cite aussi Kalole centre commercial situé à 5 km. Tous les quatre sous village font partis du groupement de Batali et sous l'administration du chef de poste d'encadrement administratif dont le siège se trouve au niveau de Kalole centre commercial. Ces entités ne sont accessibles que par moto et vélo à partir de la localité de Kitutu

Sur le plan géographique, la localité de Kalolé est située :

- Au Nord par la localité e Lusenge;
- Au Sud par la localité de Kitindi;
- A l'Est par les localités de Penekusu et Shabunda centre ;
- A l'Ouest par le groupement de Batali.

### **b. Contexte**

La zone de santé de Kalole en général et le groupement de Batali, en particulier, ont subi l'influence des activités du groupe armé Malaika. Commises sur fond du conflit de pouvoir coutumier, ces activités se sont matérialisées par des incursions dans des villages, des faits qui ont contribué à la commission des violations et abus des droits de l'homme, notamment les cas de viol de masse, enlèvement, torture, pillage, travaux forcés ainsi que des coups et blessures.

Les unités commando FARDC déployés dans le groupement de Batali en juillet 2020 ont aussi joué un rôle dans la commission de ces violations en prenant partie dans le conflit en faveur des miliciens Mai Mai Malaika fidèles à une notabilité du groupement de Batali et favorable à la transformation du groupement de Batali en secteur autonome. Selon le Comité de médiation et de protection communautaire/CMPC, des attaques ciblées commises par les militaires FARDC dans la zone, débouchent aux cas de tortures, coups et blessures ainsi qu'aux pillages dirigées contre certains civils soupçonnés de soutenir la chefferie de Wakabango Ier. Au demeurant, une grande partie des civils déplacés de Batali vers d'autres zones fuit non seulement les incursions répétées de Mai Mai Malaika mais aussi et surtout les attaques et menaces initiées par les FARDC en faveur du groupe Mbeya.

Pour bien illustrer cette situation, il faudrait remonter au cas du Commandant de la Police nationale congolaise basé dans le groupement, torturé par les militaires FARDC. Il avait été reproché d'interagir avec la chefferie de Wakabango Ier. Cette nouvelle donne est à ce jour à la base de la montée de l'insécurité dans la zone, du déplacement de plusieurs personnes et pourrait à la longue constituer un véritable frein à un éventuel retour de ces ménages.

En vue de réaliser cette mission, l'équipe mobile de protection de Shabunda constituée de l'UNHCR, d' INTERSOS et de la Division provinciale des Affaires Humanitaires (DIVAH) a conduit la mission en utilisant une approche participative en impliquant les communautés des

IDPs, les communautés hôtes et les autorités locales ainsi que l'observation participative sur le terrain.

## II. MENACES AUX DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDEMENTALES

### *a. Des Incidents de protection:*

Des échanges avec les autorités locales, les leaders locaux et certains représentants des déplacés, il a été rapporté la commission d'innombrables violations de droits de l'homme sur les civils avant, pendant et après les incursions des FARDC et des groupes armés.

En somme, **321 violations de droits de l'homme** ont été enregistrés au cours de ces trois derniers mois à savoir les mois de juin, juillet et août 2020. Sous réserve des cas non signalés et dont les victimes se trouveraient encore en isolement dans des forêts.

De ces 321 violations figurent :

- 79 cas des travaux forcés;
- 63 cas arrestation arbitraire;
- 50 cas de viol;
- 44 cas des tortures;
- 42 cas d'enlèvement;
- 22 cas de pillage;
- 19 cas des coups et blessures et
- 02 cas d'homicide.

Ces violations ont dans leur majorité été commises au cours des incursions dans des entités mais aussi pendant l'affrontement qui a opposé les FARDC et les miliciens Mai Mai Malaika, en date du 26 juillet 2020.

Les femmes et les filles mineures ont été victimes des cas de viol en majorité mais aussi d'autres abus et violations. Souvent, elles subissent d'autres exactions, hormis le viol en guise de vengeance surtout par les FARDC qui recherchent un membre de la famille.

Au chapitre des présumés auteurs, les membres des forces et groupes armés sont les principaux auteurs bien qu'à des proportions différentes mais aussi par rapport à certaines violations spécifiques. Ainsi, les FARDC ont participé à toutes les autres violations à l'exception des cas de viol, homicide ainsi que les enlèvements. Les Ma Mai Malaika ont quant à eux participer activement dans toutes les violations à l'exception des arrestations arbitraires.

### *b. Mouvement des populations*

Les incursions répétées des Mai Mai Malaika ainsi que les opérations des FARDC, accentué par le conflit de pouvoir coutumier précité ont en plus des violations qu'elles ont générées, causées aussi le déplacement de plusieurs ménages vers les zones quelque peu sécurisées. Ainsi, **1381 ménages** ont été contraints au déplacement forcé, quittant les localités de Mulongo, Matala, Bwanahali, Neapanepa, Mutumbi et Kitakita, respectivement en date du 08, 10, 17 et 20 juillet 2020 et d'autres en date du 26, 28 et 29 juillet après l'affrontement entre FARDC et les

Mai Mai Malaika à Matala. Ces ménages se sont déplacés vers Kalole sommet, Kalole centre commercial, Penemwanga, Tubulu et d'autres vers Lusenge, Salamabila et Wamaza dans la province du Maniema.

Ci-dessous le tableau illustratif de ce mouvement :

statuts	Lieux de provenance	Lieux de déplacement	Motifs/Causes de déplacement	Nombre de ménages
Personnes déplacées internes	Mulongo, Matala, Bwanahali, Nepanepa, Mutumbi et Kitakita	Kalole sommet, Kalole centre commercial, Penemwanga, Tubulu, Lusenge, Kyoka, Wamaza, Salamabila et forêts environnantes	Incursions répétées des forces et groupes armés mais aussi l'affrontement entre Mai Mai Malaika et FARDC ainsi que les menaces de représailles FARDC contre certains civils fidèles à la chefferie de Wakabango Ier	1381 ménages déplacés, d'environ 51300 personnes.

**c. Des violences sexuelles basées sur le genre :**

**Viol :** Au cours de ces trois derniers mois à savoir les mois de juin, juillet et août 2020, les activités criminelles du groupe armé Mai Mai Malaika ont contribué à la commission de 50 cas de viol. Ces cas ont en majorité touché les femmes suivies des jeunes filles. La plupart d'entre elles ont été surprises dans leurs champs (27 femmes) et d'autres femmes surprises pendant qu'elles se lavaient au retour des champs (10 femmes). 10 personnes dont 04 femmes et 06 filles ont été abusées sexuellement en présence de leurs maris et parents dans le village au cours des incursions. 03 femmes ont vu les miliciens leur introduire des morceaux de branches dans leurs organes génitaux. Les trois dernières survivantes sont jusqu'à ce jour dans les campagnes en forêt de Kiruwe, proche des villages Kalongo et Kisanga dans le groupement de Batali, sans bénéficier d'un quelconque appui à cause de la distance à parcourir.

Par ailleurs, aucune de 50 survivantes n'a reçu le kit PEP, à cause de diverses raisons notamment la distance qui sépare leurs villages des structures de prises en charge médicale mais aussi à cause de l'insécurité ayant prévalu dans la zone, ne leur permettant pas de faire mouvement.

A part la question de distance et l'insécurité ayant prévalu dans la zone, il faudrait préciser que la zone de santé de Kalole, ne dispose pas de kit PEP depuis janvier 2020. Le risque que les survivantes contractent des maladies sexuellement transmissibles et des grossesses indésirées consécutives aux viols est élevé. A côté de la situation sécuritaire, il y a également le manque d'informations sur les mécanismes de prise en charge des survivantes en matière de violence sexuelle qui ne favorise pas l'accès des survivantes à la prise en charge holistique. Le défi de la prise en charge des cas de violence sexuelle et en l'occurrence, les cas de viol est grand dans la zone. La faible présence des partenaires de santé dans la zone ne fait que renforcer le risque de contagion de la part de nombreuses survivantes faute d'une politique de prise en charge. Des plaidoyers méritent donc d'être portés auprès des partenaires opérant dans le domaine de la santé pour la multiplication de séances de sensibilisation en faveur des membres de la

communauté sur les thématiques de violence sexuelle puis une assistance en transport au profit des survivantes situées dans les zones éloignées des structures de prises en charge. La capacitation du personnel soignant dans l'administration de kit PEP serait aussi un préalable nécessaire avant la disponibilisation desdits kits dans la zone de santé. Outre la capacitation, il faudrait aussi penser à l'acheminement de ce kit auprès des centres de santé lointains de la zone de santé. Vu l'auto prise en charge qui les caractérise mais aussi l'indisponibilité de fond pour faciliter le transport de ces intrants, il est demandé à chaque infirmier d'assurer le transport du lot mis à sa disposition. Ce qui crée aussi un blocage dans le processus ; d'où plusieurs intrants restent stockés dans le magasin zonal sans être acheminés aux structures dans le besoin.

Le volet juridique et judiciaire connaît aussi un sérieux problème du fait du conflit qui oppose les FARDC et la Police nationale congolaise dans le groupement de Batali. Partant du conflit de pouvoir suscité, le commandement FARDC dans la zone reproche à la police de soutenir les initiatives de la chefferie au mépris de l'idéologie du secteur entreprise par Sieur Mbeya. Pour ce faire, le commandant de la police s'est vu torturé et chasser du groupement de Batali par le commandant FARDC. Par ailleurs, les civils et en l'occurrence, les victimes des violations ne savent où aller se plaindre pour trouver solution à leurs problèmes. Par conséquent, les auteurs de multiples violations restent impunis et circulent librement dans la zone.

Sur le plan psycho sociale, la même difficulté évoquée sur le volet médical persiste. Du fait que les survivantes ne sont pas prises en charge à tous les niveaux, il est alors difficile d'entreprendre une quelconque prise en charge psycho sociale. La stigmatisation reste aussi d'actualité, du fait de l'absence des mécanismes communautaires d'encadrement des survivantes.

**Mariage précoce :** La zone connaît une flambée des cas de mariage précoce dont les auteurs restent les membres de la communauté. Dans le groupement de Batali comme partout ailleurs notamment à Kalole, les pratiques coutumières néfastes ne cessent d'embraser de nombreux ménages malgré les séances de sensibilisation organisées en faveur des membres de la communauté. Les jeunes filles mineures dont l'âge varie entre 13 et 15 ans ne cessent d'être données en mariage par leurs parents désireux d'obtenir des moyens financiers afin de faire face à la pauvreté. Les villages Musongo, Mulongo et Kabulongo sont ceux ayant enregistré un taux élevé des cas. 20 cas de mariage précoce ont été rapportés au cours de ces trois derniers mois.

#### ***d. De la protection de l'enfance :***

Les enfants ont une fois de plus été touchés lors de différentes activités des groupes et forces armés dans le groupement de Batali. Au cours des incursions des miliciens Mai Mai Malaika et de l'affrontement qui a opposé ces miliciens aux FARDC, il a été observé un déplacement de plusieurs ménages vers les zones sécurisées. Ainsi, au cours des déplacements, de nombreux parents se sont séparés de leurs enfants et à ce jour, sont nombreuses les familles qui ne savent où localiser leurs enfants.

Des échanges avec certains déplacés présents à Kalole sommet, Kalole centre commercial, **68 enfants** non accompagnés sont séparés de leurs familles. Ces enfants seraient dans diverses forêts dans le groupement de Batali. Aucune information jusqu'à ce jour, concernant leur situation exacte n'est donnée.



S'agissant des cas des violations 1612, 18 mineurs ont été touchés par des enlèvements commis dans le contexte de conflit armé. Les présumés auteurs seraient, les éléments Mai Mai Malaika Jean Musumbu et ceux de Mbeya.

*e. De la cohabitation Pacifique:*

Le conflit de pouvoir opposant la chefferie de Wakabango Ier et les partisans de la création du secteur autonome dans le groupement de Batali a refait surface. En effet, ledit conflit date d'une décennie. Au cours des années 2010, 2011 et 2012 ce conflit a atteint le niveau le plus élevé et a également bénéficié de l'appui du groupe armé Raiya Mutomboki Jean Musumbu. Ces derniers, floués des causes profondes ainsi que les raisons, ont décidé d'accompagner le leader du groupement de Batali en la personne de monsieur Mbeya. A cette époque, à la tête de la chefferie régnait monsieur Kidyaba. Les deux leaders entrèrent alors en conflit et vu la légitimité de Kidyaba, les FARDC ont pris position en sa faveur. Il eut alors des affrontements sans précédent entre FARDC et les miliciens Raiya Mutomboki Jean Musumbu. Les autorités politico administratives locales, territoriales ainsi que provinciales se sont impliquées à travers des séances de médiation mais en vain. Toutefois, il eut un temps d'accalmie vers les années 2014, 2015 grâce à l'implication des FARDC, contraignant les miliciens à se replier dans la forêt.

Au début de l'année 2020, avec l'idée de la reddition venant de commencer dans le groupement de Bamuguba Sud ainsi que dans d'autres territoires de la province du Sud- Kivu, le groupe Raiya Mutomboki Jean Musumbu a pris l'option d'intégrer aussi le processus. Cette prise de position a également attiré les Mai Mai du groupe Malaika à venir aussi participer au processus à partir du groupement de Batali. Les deux groupes ont décidé de vivre pendant un temps ensemble en attendant le processus.

Au cours du mois de mars 2020, suite aux intérêts d'ordre économique et le changement idéologique imposé par sieur Mbeya, soucieux de la transformation du groupement de Batali en chefferie, un conflit de leadership est né. Pour marquer sa fidélité à la chefferie de Wakabango Ier, sieur Jean Musumbu créa alors le groupe Mai Mai Malaika FPP (force populaire pour la paix) par opposition à celui de Mbeya. Déployés en juillet 2020, après plus de 5 mois d'absence dans le groupement de Batali, les FARDC ont débarqué dans la zone. Cependant, butés aux propositions de partisans du secteur, le commandement FARDC basé dans le groupement précité se penchera du côté du secteur tout en se montrant ainsi hostile aux souteneurs de la chefferie. Ainsi, pour le contraindre les personnes opposées à l'idée du secteur à adhérer, les menaces suivies des cas de tortures et de perquisitions dans des maisons des civils sont faites, poussant de nombreux civils à fuir vers d'autres zones. Le conflit en soi a atteint son apogée, intensifiant ainsi le risque vis-à-vis des civils. La cohabitation est donc à présent difficile entre les partisans de deux camps et le risque de voies de fait est par conséquent élevé.

Des séances de médiation en vue d'un rapprochement entre les deux parties au conflit serait encouragées pour prévenir d'éventuelles escalades de la violence dans la zone.

### III. Limitation aux services sociaux de base

**Santé :** La zone de santé de Kalole fait face aux problèmes récurrents de santé faute de partenaires d'appui. Elle connaît la présence d'un hôpital de référence, situé à Kalole centre commercial ainsi qu'un centre de santé.

Au niveau de Kalole sommet, se trouve deux centres de santé dont un de l'Eglise catholique et l'autre de la CELPA (communauté des églises libres pentecôtiste en Afrique). Ces deux structures fonctionnent en parfaite harmonie avec la zone de santé mais chacune en ce qui la concerne est autonome sur le plan de la gestion financière. Ces structures font face au problème d'autosuffisance suite au manque d'appui des partenaires. Toutes connaissent également des problèmes en intrants et spécifiquement en kit PEP.

La zone de santé fait face à la récurrence de diverses maladies mais les plus en vogue restent le paludisme, la gastroentérite puis les cas de malnutrition. Pour ces derniers cas, il se pose un souci par rapport à la prise en charge des cas depuis le départ de l'ONG ADESSE en 2019. A ce jour, environ 05% d'enfants à Kalole centre, affichent le signe de la malnutrition. Au demeurant, 01 cas de décès d'un enfant souffrant de ce cas a été enregistré au cours du mois de juillet 2020.

**Education :** En lien avec le covid-19, les écoles demeurent fermées dans la zone. Suite au déconfinement, seuls les finalistes du primaire et secondaire ont repris le chemin de l'école. Cependant, il s'observe quelques soucis par rapport aux infrastructures scolaires surtout pour les écoles construites en boue. Le non-usage prolongé a contribué à la démolition de certaines infrastructures, un déséquilibre dans certaines écoles en enseignant est aussi remarqué.

Par ailleurs, des sérieuses difficultés sont enregistrées au sujet des élèves venant des zones touchées par l'insécurité causée par l'activisme des groupes armés, notamment, les élèves du groupement de Batali. Ces élèves ont difficile à étudier dans les zones de déplacement et courent de ce fait le risque d'une année blanche. Un plaidoyer mérite donc d'être mené en faveur de ces élèves auprès des responsables scolaires dans les entités de déplacement.

**Sécurité alimentaire :** L'activité principale de la population locale dans la zone reste l'agriculture. Cependant, vu la pauvreté, ne permettant pas à la population locale d'avoir accès à des moyens financiers consistant, pouvant lui permettre d'exploiter des grands espaces ; chaque ménage se contente de cultiver un petit champ, simplement capable de répondre à la survie pendant un temps bien précis. Avec l'arrivée massive des centaines des familles déplacées, venues du groupement voisin de Batali, il s'observe à présent dans la zone, la pénurie des denrées de première nécessité. Alors que chacune des familles d'accueil mangeait au moins deux fois par jour avant l'arrivée des déplacés ; actuellement un tel programme est difficile à réaliser. Un seul repas est donc fourni aussi bien aux membres des familles d'accueil qu'aux ménages déplacés. Cette situation pourra accroître des risques des cas de vol susceptible de mettre à mal la cohabitation qui, pourtant est pacifique entre les les IDPs et le FAMAC.

**L'eau, hygiène et assainissement :** L'accès à l'eau potable reste un défi aussi bien à Kalole sommet qu'à Kalole centre commercial. Dans la zone, de nombreuses personnes s'adonnent à l'utilisation et à la consommation d'eau non potable. Une seule source d'eau aménagée dessert les habitants de Kalole centre commercial alors que l'entité compte plus de 10.000 personnes sans compter les déplacés. A Kalole sommet par contre, les civils s'adonnent à la consommation

de l'eau venant des sources non aménagées, d'où des risques énormes des maladies d'origine hydrique.

**Abris :** La question des abris reste fondamentale surtout dans ce contexte de déplacement des civils des zones de conflit vers les zones peu sécurisées. De l'analyse faite dans la zone, il n'y a aucun site spontané spécifique des déplacés. Les ménages déplacés ont donc été reçus les uns dans des familles d'accueil et d'autres simplement éparpillés dans diverses forêts. Cependant, les ménages vivent dans la promiscuité. Les hommes et les femmes, les jeunes hommes et les jeunes filles sont du fait de l'impossibilité de trouver des cadres spécifiques, obligés de partager les mêmes pièces.

**Logistique :** La route Kitutu-Kalole est dans un état de délabrement avancé, ne facilitant pas l'avancée des activités économiques mais aussi l'accès facile aux humanitaires. Cette situation, datant de plus d'une décennie, est à l'origine de la hausse de prix de denrée de première nécessité mais aussi et surtout de la non-présence des acteurs de développement et humanitaire pour des interventions dans la zone. Toutefois, quelques efforts sont fournis par des civils volontaires en vue de faciliter le passage des motos et vélos, qui jusqu'à ce jour sont les seuls moyens de transport pour l'acheminement des denrées et autres biens dans la zone.

#### **IV. Analyse Do no harm en vue des interventions**

Le contexte sécuritaire et de protection, tel que décrit ci-haut reste volatile dans la zone, mais préoccupant dans le groupement entier de Batali.

De l'analyse faite de la situation dans les zones à forte concentration des déplacés, notamment, Kalole sommet, Kalole centre commercial, Penemwanga et Tubulu, les actions des humanitaires ne sauraient subir des interruptions ou des obstacles du fait de la sécurisation assurée par les FARDC et la PNC.

S'agissant du choix sur les interventions pouvant être apportées en faveur des déplacés et familles qui les ont accueillis, l'assistance en cash serait la bonne option plutôt que d'autres assistances. Ceci se justifie par la distance à parcourir par de nombreux déplacés s'il faille qu'ils rejoignent la zone la plus accessible car le mauvais état de la route ne pourrait faciliter le transport de l'assistance par voie routière.

La voie aérienne pour le transport de l'assistance pourrait aussi être encouragée, cependant elle serait très coûteuse.

En ce qui concerne les survivantes des violences sexuelles, un déploiement des équipes mobiles de réponses holistiques de protection et de santé serait une bonne approche, afin d'éviter la stigmatisation et la sécurité des survivantes. En effet, cette approche épargnera aussi les survivantes des éventuelles représailles par les bourreaux.

Les éventuelles interventions devraient tenir en compte la transversalité de la protection et le principe de l'équité, tout en incluant aussi les membres de la famille d'accueil les plus vulnérables qui subissent aussi le poids démographique de l'installation des IDPs dans leurs contrées,

## V. ACTIONS DE SUIVI URGENT ET RECOMMANDATIONS

Domaine	Recommandations	Acteurs	Niveau d'urgence
Protection general	<p>Renforcement de capacité des FARDC et PNC déployés dans la zone sur les droits humains et le droit international humanitaire</p> <p>Sensibilisation des miliciens Mai Mai Malaika à rejoindre le processus de reddition pour la pacification du groupement entier de Batali.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Cluster protection</li> <li>– Monusco</li> <li>– CICR</li> </ul>	Urgent
SGBV	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des membres de la communauté sur les SGBV et mise en place des mécanismes communautaires de prévention contre les SGBV</li> <li>- Mise en place des centres de formation professionnels en faveur des survivantes de violence sexuelle pour leur épanouissement.</li> <li>- Capacitation du personnel soignant de la zone de santé de Kalole à travers les techniques de prise en charge et l'administration des kit PEP.</li> <li>- Plaidoyer pour un appui en kits PEP en faveur des structures de prises en charge et facilitation en transport desdits kits et des survivantes se trouvant dans des entités éloignées des structures de prise en charge.</li> <li>- Plaidoyer pour présence d'un partenaire de protection et appui psychosocial serait d'un apport capital.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Sous cluster GBV</li> <li>– DPS</li> <li>– UNHCR</li> </ul>	Urgent

Domaine	Recommandations	Acteurs	Niveau d'urgence
Protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation des structures communautaires de base pour la protection de l'enfant et mise en place des clubs de paix</li> <li>- Plaidoyer pour présence d'un partenaire de protection et appui psychosocial serait d'un apport capital.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- UNICEF</li> <li>- GTPE</li> <li>-</li> </ul>	Urgent
LTP et DIC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de capacité des autorités et leaders locaux sur la médiation, résolution des conflits et sur la loi foncière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GT LTP/DIC</li> <li>- NRC</li> </ul>	Urgent
AME, Santé et SECAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui en vivres, non vivres en faveur des déplacés ;</li> <li>- Appui en intrants médicaux et Kits pep en faveur des structures de prise en charge de la zone de santé de Kalole.</li> </ul>	Cluster abri (UNHCR) GT AME Cluster SECAL PAM	Urgent
EHA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer auprès des partenaires membres du cluster logistique pour l'aménagement d'autres sources d'eau dans les deux grands Kalole afin de répondre aux multiples besoins présentés dans la zone ;</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités locales pour la mise en place d'un comité de suivi d'eau afin d'éviter un éventuel assèchement d'autres robinets dans le but de prévenir le recours à l'eau des sources</li> </ul>	Cluster logistique	Urgent

**Annexe photos de la mission**



*Ecole Primaire CELPA de Kalole sommet Territoire de SHABUNDA SK RDC © YODI, UNHCR, aout 2020*



*Centre de santé CELPA de Kalole sommet Territoire de SHABUNDA SK RDC © YODI, UNHCR, aout 2020*



*Centre de santé Etatique de Kalole centre commercial Territoire de SHABUNDA SK RDC © YODI, UNHCR, aout 2020*



*Décortiqueuse communautaire implanté par le Fond humanitaire DRC, exécuté par l'ONGI PIN (2019) Kalole centre commercial Territoire de SHABUNDA SK RDC © YODI, UNHCR, aout 2020*



*Etat du pont sur la Route nationale N°2, Axe KITINDI-KALOLE (foret de MIKELO) Territoire de SHABUNDA SK RDC © YODI, UNHCR, aout 2020*



*Etat du pont sur la Route nationale N°2, Axe KITUTU-KITINDI Territoire de SHABUNDA SK RDC © YODI, UNHCR, aout 2020*